

des pouvoirs qu'elle vous confère et don-
viens d'exposer le caractère et l'étendue.
Recevez, Monsieur le Président, l'assu-
rance de ma considération très-distinguée.
Le ministre de l'intérieur,
LA VALETTE.

Le *Moniteur* publie la dépêche télégra-
phique suivante :

« Biarritz, 19 septembre.
L'Empereur et l'Impératrice se sont
rendus hier à Saint-Jean-de-Luz, où ils
ont visité les travaux du port de Socoa,
qui se poursuivent avec succès et qui
feront bientôt le rade de Saint-Jean-
de-Luz un mouillage sûr pour les navires
du golfe de Gascogne. Le maire et la po-
pulation de Saint-Jean-de-Luz ont témoi-
gné à l'Empereur toute leur reconnais-
sance pour une entreprise qui est d'uti-
lité à relever cette ville de sa décadence.
Leurs Majestés étaient de retour à
Biarritz dans la soirée. »

Le correspondant du *Moniteur*, à New-
York, lui transmet, à la date du 2 sep-
tembre, de longs détails sur les sinistres
financiers qui ont jeté la perturbation au
sein de cette grande place commerciale ;
il termine en ces termes :

« Je ne vous parlerai pas longuement
aujourd'hui des questions extérieures. C'est
que, pour le moment, elles tiennent bien
peu de place dans les préoccupations du
public. Un apaisement complet se mani-
feste surtout à l'égard des affaires du Mexi-
que. Jusqu'au *New-York Herald* qui croit
aujourd'hui que cette difficile question
peut recevoir une solution pacifique. Il
vient de s'approprier une idée mise en
avant par l'Empereur Napoléon III, et pro-
pose, dans un article remarquable du
reste, la formation d'un congrès destiné à
résoudre les difficultés qui divisent et trou-
blent les deux mondes. »

« Les derniers nouvelles arrivées de
Californie nous ont appris le complet in-
succès de l'emprunt juariste. Aucun sous-
cripteur ne s'est présenté, et d'après le
Courier de San Francisco, les agents de
l'ex-président n'ont pas même été couverts
des frais d'impression des titres. »

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les
dépêches télégraphiques suivantes :

New-York, 9 septembre.
Un manifeste de la société des Févans
à Springfield, adresse au peuple des États-
Unis dit :

Nos frères en Irlande sont organisés
d'une manière bien supérieure à celle de
tout autre peuple opprimé dans l'histoire.
Quand un gouvernement provisoire aura
été établi, une armée de 200,000 hommes
ira appuyer les officiers américains irlan-
dais qui ont servi avec distinction dans
votre armée. Ces officiers se rendent si-
lencieusement en Irlande pour prendre la
direction des opérations actives qui s'ou-
vriront beaucoup plus tôt que personne
parmi vous ne le croit. Tout ce qu'il leur
faut maintenant ce sont des armes pour
être à même de se rencontrer avec l'en-
nemi dans des conditions égales. Des som-
mes considérables sont nécessaires et nous
vous demandons sans hésitation un appui
que vous n'avez refusé jusqu'à présent à
aucun peuple insurge.

Vienne, 19 septembre.
Le *Nouveau Fremdenblatt* dit que le
bruit d'après lequel la Russie aurait adre-
sés à ses agents diplomatiques au sujet de
la convention de Gastein une circulaire
diplomatique dans le sens des circulaires
anglo-français, est en contradiction avec
les déclarations du comte de Stackelberg,
ambassadeur russe près la cour de Vien-
ne.

Le *Nouveau Fremdenblatt* assure que le

prétendait me faire connaître tout ce qui
se passe sur le Block-Berg, dans la nuit
du sabbat. J'ai de mon côté, parfois, es-
sayé de mettre en pratique les connais-
sances que j'avais acquises. Il y a là, dans
ce petit sac que vous voyez suspendu à ma
ceinture, divers ingrédients avec lesquels
j'ai fait quelques opérations assez curieu-
ses. A Leipzig, les professeurs de l'Uni-
versité m'ont donné le nom de Faust, en
mémoire du célèbre docteur Faust. Dans
d'autres villes, on m'a regardé comme un
sorcier. Il est vrai que je le suis un peu.
Mais ne vous effrayez pas : un honnête et
inoffensif sorcier, qui ne souteève aucune
tempête, ne produit aucun maléfice, et se
confesse au moins une fois l'an. »

Ainsi parlait le singulier inconnu. La
baronne était émerveillée de ses récits ; le
baron ne pouvait s'empêcher de sourire
quelquefois, avec un certain air d'incré-
dulte. Cependant, il écoutait en silence,
sans oser exprimer un de ses doutes, et le
petit Faust continuait à narrer, à décrire,
et paraissait inépuisable. A la fin, comme
minuit sonnait à l'horloge du manoir, il
se leva, s'approchait du berceau où repos-
ait le futur héritier de la Sarraz, et dit,
après l'avoir attentivement contem-
plé quelques instants : « Quel bel enfant !
Comment s'appelle-t-il ? »

— Emile, répondit la baronne.
— Emile ! Je m'en souviendrai. J'aime
les enfants, leur innocence élève ma pen-
sée vers les sphères célestes d'où descend,
comme un souffle de Dieu, notre âme vir-
ginale. Leur fraîche et vermeille figure
m'apparaît comme une des plus jolies
fleurs de la terre. Dans son sommeil et
dans ses rêves, l'homme ressemble aux
plantes maritimes, et les plantes ne sont-elles
pas des êtres vivants ? Ne puis-je pourtant

comte de Stackelberg a récemment dé-
claré, d'une façon officielle, que la Russie
voulait maintenir une politique de non
intervention dans la question du Sleswig
Holstein.

Sleswig, 19 septembre.
Le général de Manteuffel a reçu toutes
les autorités que M. de Zedlitz lui a pré-
sentées. Le général a déclaré dans son
allocution, que la séparation des Duchés
n'était que provisoire, et il a engagé les
populations à l'obéissance.

Marseille, 20 septembre.
Les lettres de Constantinople, du 13,
constatent que toute la partie de Stamboul
comprise entre la Corne d'Or et Coum-
Capou, ne présente plus qu'un mouceau
de cendres. Il n'y avait pas eu, dans cette
capitale, de si terrible incendie depuis
35 ans. On a appris à la Porte que le
prince Alfred d'Angleterre renonçait à son
voyage à Constantinople pour des motifs
encore inconnus. L'internonce d'Autriche
devait revenir le 14 octobre. Le vicomte
Roger de Grimbergh, ministre de Belgi-
que, était parti en congé. D'après quel-
ques lettres, le choléra sévirait à Galatz
et Ibracila.

Vienne, 20 septembre.
La *Gazette de Vienne* publie un rescrit
à par à date du 17 courant, qui convoque
la Diète hongroise à Pesth pour le 10 de-
cembre.

New-York, 9 septembre, soir.
(par le *North American*).
Le général Siocum a retiré l'ordonnan-
ce par laquelle il avait interdit l'organisa-
tion de la milice dans le Mississippi.
Les autorités militaires de Georgie ont
enjoint à tous les citoyens de livrer les
armes qui sont en leur possession.
Or, 4 1/2 3/4. — Change sur Londres, 158.
— Change sur Paris, 3.57 1/2. — Bonds,
107 3/8. — Coton, 44 1/2.

Liverpool, 19 septembre, soir.
Des délégués de Man hester sont venus
ici mardi. Ils ont tenu une conférence avec
les sénateurs de Liverpool.
Plusieurs délégués sont partis pour
Wexford en Irlande.

Une proclamation offre cent livres ster-
ling de récompense pour la capture de
Genary.
On croit que Genary et Stephens se sont
embarqués samedi pour l'Amérique.

Londres, 20 septembre.
Le *Morning Post* dit qu'il n'est pas vrai
que l'Amérique désire la république
en Irlande et que M. Seward ait participé
à la souscription ouverte par les Finians.
D'après la feuille anglaise, M. Seward au-
rait, au contraire, appelé, il y a deux ans,
l'attention du gouvernement britannique
sur le fœnisme, en faisant le tableau de
son organisation. Le ministre américain
aurait même adressé récemment à Londres,
de nouvelles communications sur le même
sujet. Enfin, M. Johnson serait aussi op-
posé au fœnisme.

Le *Daily-News* dit que l'œuvre de main-
tien de la paix et de l'ordre en Irlande
donnera encore quelques peines aux trou-
pes stationnées dans ce pays. Nous ne
croyons pas, dit-il, qu'un seul régiment,
ni même une seule compagnie, ait à agir
mais l'armée doit veiller afin de prévenir
une insurrection.
Le *Daily-News* passe en revue les divers
commandants militaires d'Irlande, dont le
principal est Sir Hugh Rose, qui a donné
des preuves de son énergie en Orient. La
plupart des troupes stationnées en Irlande
reviennent des colonies. D'autres troupes
peuvent aussi être envoyées d'Angleterre
en Irlande.

Dublin, 20 septembre.
Il n'y a pas eu ici de nouvelles arresta-
tions. La ville est calme.
La police a visité soigneusement les ba-
gages des voyageurs du steamer *Cork*,

venant d'Amérique. Le capitaine John-
Mars-Caferty, ex-officier confédéré, a été
arrêté à l'arrivée du Steamer *City of Li-
meric*. Il était porteur de documents im-
portants relatifs à la haute trahison, de
lettres d'introduction et de deux révolvers.
Il doit paraître devant le magistrat
qui l'a déjà interrogé.

Le nommé Crowley de Kinsale, a été
arrêté aujourd'hui pour haute trahison.
D'autres arrestations sont attendues.

Dublin, 20 septembre.
L'Américain Murphy, arrêté dans les
bureaux de l'*Irish People*, a été remis en
liberté après une entrevue du consul d'A-
mérique avec les autorités. Murphy a été
reconnu pour un employé du ministère de
la guerre à Washington.

Une proclamation ordonne le désarme-
ment de la ville et du comté de Cork. Tou-
tes les armes doivent être livrées aux au-
torités avant le 23 courant. Le *Cork Re-
porter* dément le bruit qu'il ait été amené
de l'artillerie de Ballycollig à Cork pour
contenir les soldats que l'on disait mécon-
tent. Le bruit que le mécontentement ré-
gnerait dans la garnison de Cork, est gé-
néralement revêtu en doute.

MM. O'Keefe et Lilligan ont été arrêtés
pour propagande fœniste.
La police a saisi de nombreux documents
concernant les villes. La tranquillité règne
à Cork, à Dublin et dans le reste de l'Ir-
lande.

Nous extrayons ce qui suit du procès-
verbal de la séance du 29 août, du Conseil
général du Nord :

UN MEMBRE du 7^e bureau rend compte d'un
voeu déposé par trois membres et ainsi conçu :

« Les membres du Conseil général soussi-
gnés ont l'honneur de proposer au Conseil d'é-
mettre le voeu suivant :

« 1^o Que les principaux passages à niveau
et bifurcations situés dans les environs de
Lille, présentant des dangers au point de vue
de la sécurité publique ou entravant la cir-
culation, soient supprimés ;

« 2^o Quant que possible les trains partant
de Paris, de Lisieux et de Dunkerque s'ori-
geant vers Lille, cour spondent avec ceux
des départ pour Roubaix, Tourcoing et la
frontière belge. »

Le rapporteur conclut à l'extension de la
première partie du voeu à toute la bifurca-
tion et tous les passages à niveau de la ligne
du Nord, et à l'adoption de la seconde.

UN AUTRE MEMBRE développe ce double voeu.
Ces voeux ont une importance incontestable
au point de vue de la sécurité et de la richesse
publique. Lille et ses banlieues et les commu-
nes avoisinantes ont des rapports incessants,
et il existe des encombrements aux alentours
de certains passages à niveau. L'honorable
rapporteur ne citera que le premier passage à
niveau situé après la porte de Fives. Ce pas-
sage comporte une circulation considérable ; on
se dirige d'un point central de la ville vers un
faubourg populeux, puis on arrive à une bifur-
cation qui mène d'abord au village de Fiers, et
l'autre à la route de Tournai. Il ne se passe pas
dix minutes sans que la barrière ne soit fermée
et ne reste en cet état près d'un quart d'heure
avant d'être ouverte de nouveau, de telle sorte
que, sans exception, le passage n'est pas
libre six heures pendant une journée de douze
heures. Quand on ouvre la barrière, les voitures
et les piétons se précipitent, et il y a danger
de graves accidents.

Il existe aussi une bifurcation aux portes de
Lille qui oblige les trains venant de la Belgique
d'attendre un quart d'heure pour laisser passer
d'autres trains se dirigeant vers la gare de
Lille ; de telle sorte que les trains arrivant de
Tourcoing et de Roubaix, qui mettent 20 mi-
nutes en moyenne pour arriver d'un point à
l'autre, sont obligés d'attendre un temps égal,
afin de profiter de la voie libre. Il en résulte
de cette anomalie que l'on met une fois plus de
temps pour venir de Tourcoing et Roubaix à
Lille que pour aller de Lille à Roubaix et
Tourcoing.

Il serait facile, bien que coûteux peut-être,
de parer aux deux inconvénients signalés, dont
l'un menace des dangers les plus graves si l'on
persiste à laisser les choses dans l'état, et dont
l'autre vient entraver les relations et les trans-
actions.

tranquille et honorable citoyen, un bon
père de famille. Peut-être au contraire...
Oh ! Rassurez-vous, s'écria le vieillard,
en remarquant l'inquiétude que sa nou-
velle supposition, avant même qu'elle fut
formulée, éveilla dans l'esprit de ses ex-
cellents hôtes ; rassurez-vous. Si en voyant
un enfant, nous ne pouvons dire, à coup
sûr, quelle sera sa destinée en ce monde,
il n'est pas impossible à la science d'en
avoir au moins quelques intuitions par
certains diagnostics, et tout dans ce char-
mant petit être qui dort là, si paisible-
ment, les dessins harmonieux de la figure,
la fine découpeure des lèvres, l'arc de
sourcils, les contours du front, tout jus-
qu'aux lignes délicates que je remarque
sur ces petites mains blanches, tout me
semble d'un heureux augure. Comme vous
n'avez accueilli avec tant de bonté, vous
me permettrez de faire un présent à
votre cher Émile ?

— Oh ! monsieur, murmura la baronne
d'un air d'embarras, n'osant accepter
l'offre du voyageur et craignant de le de-
sobliger en le refusant.
— Je me suis mal exprimé, reprit-il,
c'est vous-même qui ferez ce cadeau à
votre fils, en formant un voeu que j'accom-
plirai. »

X. NARMIER.

(La suite au prochain numéro).

Les personnes qui désireraient faire
traduire ou faire écrire une correspon-
dance en anglais, allemand, hollandais,
italien ou espagnol peuvent s'adresser au
bureau du *Journal de Roubaix*.

La seconde partie du voeu a aussi son im-
portance : Si Lille comporte une agglomération
de 130,000 âmes, Roubaix et Tourcoing ne
comportent pas moins de 150,000 habitants. On
ne dessert pas d'assez grandes cités comme on
desservait de petites communes. L'intérêt
des populations, et tel même de la compagnie
du chemin de fer du Nord exige une attention
et un service tout aussi complet pour Tourcoing
et Roubaix que pour Lille elle-même. Eh bien !
trois ou quatre trains arrivent de Calais ou de
Paris et ne correspondent pas immédiatement
avec les trains se dirigeant vers Roubaix,
Tourcoing et la Belgique. A cinq ou dix minutes
près, les trains pour la Belgique sont déjà
partis lorsque les trains de Paris et de Calais
parviennent à la gare de Lille. Mais il est un
fait plus grave et qui porte un préjudice réel
aux nombreux négociants de ces villes. Le né-
gociant, qui n'a qu'un jour à donner pour un
voyage à Paris, est forcé, de Roubaix et Tour-
coing, à 10 ou 12 kilomètres de Lille, de venir
passer la nuit dans cette ville pour prendre le
train de trois heures se dirigeant vers Paris,
où il arrive vers huit heures du matin. Prenant
le convoi qui repart de Paris le même jour,
à sept heures 20 minutes du soir, il est forcé
de passer une nuit à Lille, où il arrive à
minuit, le convoi étant parti pour Roubaix à
quatre heures, ou à six heures, sous prétexte que
c'est l'heure habituelle de la fermeture des
spectacles.

Les populations de nos cités industrielles
n'ont jamais varié sur cette pensée, que les af-
faires doivent passer avant les plaisirs. Elles
ont adressé à ce sujet les plus instantes ré-
clamations, et malgré leur légitimité, elles ne sont
pas encore parvenues à se faire écouter de l'ad-
ministration du chemin de fer du Nord. — A
qui faut-il réclamer cependant ? — L'honorable
Membre espère que le Conseil général saura
recommander ces voeux si justes et si utiles
à l'État et à la richesse de ceux qui
ne sont pas appelés, dit-il, à les représenter et à
les défendre dans cette enceinte.

UN AUTRE MEMBRE dit que l'extension donnée
au voeu déposé par le rapporteur qui vient d'être
lu lui enlève toute sa portée. Il y a un obstacle
à supprimer simultanément toutes ces bifur-
cations et tous les passages à niveau. Il s'agit
de la suppression des voies de la ligne de
Tourcoing qui doit payer leurs contingents
quand la compagnie du chemin de fer du Nord
a supprimé les deux passages à niveau. Il faut
donc tout au moins que le voeu proposé de
supprimer les voies de la ligne de Tourcoing.

L'honorable Membre explique ensuite que le
détail de concordance dont on se plaint dans
les heures d'arrivée des trains de Paris et des
heures de départ des trains de la Belgique
provient de ce que le service de la compagnie
est organisé sur le service des chemins de fer
de Belgique.

PLUSIEURS MEMBRES insistent pour qu'il soit
voeu sur les propositions du rapporteur.

UN MEMBRE dit que, quand l'on discute un
voeu dans l'objet d'une discussion sérieuse, il
ne faut pas le présenter à la fin d'une séance.

D'AUTRES MEMBRES font valoir que le 7^e bu-
reau n'a pas été tenu pour entendre la lecture
du rapport, et que le rapporteur ne peut pré-
tendre ainsi parler en son nom. Ils demandent
l'ajournement.

Le Membre qui a développé le voeu proteste
contre l'ajournement, qui semblerait le rejeter
voeu, et contre la fâcheuse proposition que
l'on a, suivant lui, de clore la session au risque
de compromettre parfois et la richesse et la
sécurité publique.

M. LE SÉNATEUR-PRÉSIDENT met aux voix l'a-
journement avec cette rédaction :

Le Conseil général, tout en reconnaissant
l'importance de l'objet du voeu déposé par
un de ses membres, relativement à la suppres-
sion de la bifurcation des chemins de fer de
Dunkerque et de Roubaix et Tourcoing, et la
suppression du passage à niveau de Fives, en
ajournant la discussion à la session prochaine,
attendu qu'il n'est pas saisi par un rapport ré-
gulier des bureaux compétents ; mais il prie M.
le Préfet d'agir, en attendant, de son mieux
pour qu'il y soit donné la plus large satisfac-
tion possible. — Adopté.

RAPPORT

SUR
L'ADMINISTRATION ET LA SITUATION
DES AFFAIRES

DE LA VILLE DE ROUBAIX

COMPTE ADMINISTRATIF

DE

L'EXERCICE 1864.

RAPPORT DU MAIRE.

Messieurs,

Nous venons vous présenter le compte
administratif de l'exercice 1864. Voici en
résumé de quel se composent les recettes
et les dépenses :

Recettes ordinaires	1,225,768 65
— extraordinaires	45,000 »
— supplémentaires	506,631 39
Total	1,777,399 04

Dépenses ordi- naires	616,937 60
Dépenses extra- ordinaires	247,757 29
Dépenses sup- plémentaires	927,841 34
Total	1,792,529 23

Excédent en dépenses	15,603 19
Mais le reliquat définitif de 1863 était de	280 066 13
Total	234,456 91

Nous croyons devoir vous rappeler,
messieurs, que, chaque année, indépen-
damment des recettes et des dépenses ef-
fectuées pendant la durée de l'exercice, il
y a des restes à recouvrer et des restes à
payer qui, ne pouvant entrer dans le
compte, sont portés dans des colonnes sé-
parées en dehors des additions. Quand il
s'agit de restes à payer sur des créances
liquides ou pour travaux terminés, ces

restes doivent être inscrits dans le budget
supplémentaire sous le titre de reports ;
mais pour les crédits restant disponibles
en tout ou en partie, parce que les objets
auxquels ils se rattachent n'ont pu encore
être terminés au regard de l'exercice, on
annule ces crédits comme s'ils ne devaient
plus avoir d'emploi, sauf à reproduire
dans le budget supplémentaire les parties
dont on peut encore avoir besoin ; nous les
avons indiqués dans la colonne d'observa-
tions du compte administratif par les mots
à reporter. Des explications plus détaillées
seront données à cet égard à la commis-
sion que nous vous prions de nommer pour
la vérification des comptes et budgets. Nous
vous ferons encore remarquer que, parmi
les crédits annulés faute d'emploi en 1864,
plusieurs ne sont pas reportés au budget
supplémentaire, notamment :

L'acqueduc des rues des Sept-Ponts et de
l'Hommelet, 27,500 fr.

L'acqueduc de l'ancien Chemin de Tour-
coing, 5,000 fr.

La subvention aux Petites-Sœurs des
pauvres, 6,000 fr.

On comptait pour les deux premiers pro-
jets sur le concours des propriétaires rive-
rains jusqu'à concurrence de moitié de la
dépense ; mais l'on n'a pu obtenir l'assenti-
ment de ces propriétaires. Quant aux Pe-
tites-Sœurs des pauvres, la Mère Supé-
rieure dont on avait besoin du consente-
ment, n'a pu vouloir accepter les conditions
relatives dans l'acte en faveur de la ville de
Roubaix ; et cependant ces conditions
avaient été proposées par la supérieure de
Roubaix avec le consentement de ses su-
périeures, et le Conseil les avait acceptées
sans y faire aucun changement.

Le Conseil avait montré dans ces diffé-
rents cas sa bonne volonté, je dirai même
son empressement ; mais il y a des incon-
venients à charger ainsi le voeu de cré-
dits qu'on n'est pas certain de pouvoir em-
ployer ; c'est se priver soi-même, en por-
tant un bien douloureux, des moyens d'ap-
prendre des travaux aussi utiles et dont
la réalisation n'est soumise à aucune éven-
tualité. Ce motif nous a décidés à mainte-
nir l'annulation des crédits dont il est
question.

A l'avenir, quand il s'agira de travaux
à exécuter à frais communs, nous vous en
souhaitons la proposition ; mais nous ne
vous en donnerons le vote du crédit néces-
saire qu'après que tous les intéressés au-
ront signé l'engagement de se soumettre
à la condition exigée par votre délibéra-
tion.

C'est ainsi que nous en agissons pour
l'acqueduc des Sept-Ponts et de l'Hommelet
que vous avez consenti, dans votre séance
du 30 mars, à mettre entièrement à la
charge de la ville, moyennant engagement
des propriétaires riverains de fournir gra-
tuitement le terrain nécessaire pour don-
ner à ces deux rues la largeur de 12 mè-
tres. De nouvelles démarches vont être
faites près d'eux, et quand ils auront tous
signé, nous vous proposerons de voter la
dépense de cette construction.

COMPTE ADMINISTRATIF POUR L'EXERCICE
1864.

TITRE I^{er}. — RECETTES.

CHAPITRE I^{er}.

Recettes ordinaires.

Centimes additionnels ordinaires	2644 »
— sur les patentes	21587 94
— pour l'instruction pri- maire	15646 22
— pour les chemins vicin- aux	26077 »
Frais de perception des imposi- tions communales	15583 25
Amendes	2011 46
Produit des permis de chasse	690 »
Reste de biens aliénés	51 »
Produit brut de l'octroi	859055 36
Amendes de l'octroi	515 93
Produit de l'entrepôt réel	345 68
— du canal	11571 95
— de l'abattoir	29029 75
— du bureau de métage	26829 »

— de la condition publique et du passage des matières textiles	54194 40
Droit de pesage	30 »
Droit de mesurage	130 »
Location de 5 places aux foires et marchés	20000 »
Emplacement des presses	2650 »
Location de 4 petites maisons	300 »
Taxe sur les chiens	4542 »

Produit des concessions au cime- tière	12860 »
Produits spontanés du cimetière	359 »
Subside des communes pour le foyer du pasteur protestant	450 »
Intérêts des fonds placés au trésor	9317 52
Excédent des acts de l'état-civil	77 40
Indemnité pour droit de brassins	143 »
Lettres d'invitation à comparaitre au Conseil des Petits-Hommes	384 30
Loat on d'une salle pour les no- titaires	»
Produit de la vente des vidanges	200 »
Location des états du marché aux poissons	2420 »
Intérêts sur actions des bains et lavoirs	1308 »
Indemnités pour folles de terrains distribuées pour le caveau d'attente au cimetière	6254 19
Part de la ville dans la contribu- tion sur chevaux et voitures	490 »
	1544 50

Part de la ville dans la contribu- tion sur chevaux et voitures	1544 50
--	---------

CHAPITRE II.

Recettes extraordinaires.

Part de Tourcoing dans le rem- boursement de l'emprunt de 2 millions	45000 »
A recevoir des riverains primitifs de l'acqueduc des Sept-Ponts et l'Hommelet	»
Item rue de Banchemaille	»
Item ancien chemin de Tourcoing	»